



COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le 28 avril à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de M. Xavier BECK, Maire.

Etaient présents : MM. CASTEL, Mme ZAMBERNARDI, M. FRASNETTI, Mme ELLENA, MM. DALMASSO, TRAPHAGEN, Mme SPAGLI, Adjoints, MM. DESCAMPS, MALLEA, ANGIOLINI, Mmes VEGAS, PICCINI, GUASCO, MM. SIMON, RAMOS, Mme HERVOUET, M. QUARANTA, Mme BOUDABOUS, MM. POMMERET, ROSELLINI, Conseillers Municipaux.

Etaient excusés ou absents : Mme ROLAND SOBRA pouvoir à M. BECK, Mme ZEPPEGNO pouvoir à Mme ELLENA, Mme BAJON pouvoir à M. FRASNETTI, M. ANGIBAUD pouvoir à M. MALLEA, Mme FRANCH pouvoir à M. POMMERET, M. GUGLIELMI pouvoir à M. ROSELLINI.

Nombre de conseillers : en exercice : 27, présents : 21, votants : 27.

Madame BOUDABOUS a été élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

Administration générale

- 1 - Approbation de la convention de mutualisation entre la Mairie et le Centre Communal d'Action Sociale au titre des services supports ressources humaines et finances
- 2 - Approbation de la « charte de la Métropole » valant pacte de gouvernance
- 3 - Transfert de la compétence d'archéologie préventive des communes membres à la Métropole Nice Côte d'Azur et mise à jour des statuts de la Métropole
- 4 - Désignation collège proximité au Conseil de Développement

- 5 - Délégation de service public pour l'exploitation de l'établissement de restauration du lot n°2 plage Marquet – Approbation de la modification de la répartition du capital social de la société dédiée SARL Le Lamparo

Finances

- 6 - Réaménagement d'une partie de l'encours de la dette LOGIREM – Réitération de la garantie d'emprunt communale
- 7 - Décision modificative n°1 – Budget principal
- 8 - Approbation du régime des provisions
- 9 - Reprise et constatation de provisions
- 10 - Admission en non-valeur
- 11 - Subvention d'aide à Florian HAUT-LABOURDETTE pour sa participation au championnat d'Europe des rallyes de sport automobile

Personnel

- 12 - Modification du tableau des effectifs

Questions diverses

- 1 - **APPROBATION DE LA CONVENTION DE MUTUALISATION ENTRE LA MAIRIE ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE AU TITRE DES SERVICES SUPPORTS RESSOURCES HUMAINES ET FINANCES**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

- 2 - **APPROBATION DE LA « CHARTE DE LA METROPOLE » VALANT PACTE DE GOUVERNANCE**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

- 3 - **TRANSFERT DE LA COMPETENCE D'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE DES COMMUNES MEMBRES A LA METROPOLE NICE COTE D'AZUR ET MISE A JOUR DES STATUTS DE LA METROPOLE**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

- 4 - **DESIGNATION COLLEGE PROXIMITE AU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

5 - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DE L'ETABLISSEMENT DE RESTAURATION DU LOT N°2 PLAGE MARQUET – APPROBATION DE LA MODIFICATION DE LA REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE DEDIEE SARL LE LAMPARO

La délibération est adoptée à l'unanimité.

6 - REAMENAGEMENT D'UNE PARTIE DE L'ENCOURS DE LA DETTE LOGIREM – REITERATION DE LA GARANTIE D'EMPRUNT COMMUNALE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

7 - DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET PRINCIPAL

La délibération est approuvée par 23 voix pour et 4 abstentions (MM. POMMERET, ROSELLINI, Mme FRANCH, M. GUGLIELMI).

8 - APPROBATION DU REGIME DES PROVISIONS

La délibération est approuvée par 23 voix pour et 4 abstentions (MM. POMMERET, ROSELLINI, Mme FRANCH, M. GUGLIELMI).

9 - REPRISE ET CONSTATATION DE PROVISIONS

La délibération est approuvée par 23 voix pour et 4 abstentions (MM. POMMERET, ROSELLINI, Mme FRANCH, M. GUGLIELMI).

10 - ADMISSION EN NON-VALEUR

La délibération est approuvée par 23 voix pour et 4 abstentions (MM. POMMERET, ROSELLINI, Mme FRANCH, M. GUGLIELMI).

11 - SUBVENTION D'AIDE À FLORIAN HAUT-LABOURDETTE POUR SA PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT D'EUROPE DES RALLYES DE SPORT AUTOMOBILE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

12 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

La délibération est adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES : NEANT

La séance est levée à 19 h 11.